

Le mot du Maire



Loin des clichés, l'été a été une période rimant avec productivité pour beaucoup d'entre nous. Au-delà des nombreuses manifestations offertes, dont l'objectif est de vous divertir et d'animer notre village pour attirer les touristes, votre municipalité s'est notamment concentrée sur la sécurité. Comment ?

Bien entendu, les actions de prévention et de contrôle, effectuées par la police municipale notamment, ont été multipliées. Parallèlement, j'ai pris des arrêtés destinés à préserver la quiétude du village et à préserver son image : interdiction d'effectuer des travaux pendant l'été dans l'enceinte historique, interdiction d'accoster et d'entraver les piétons...

Garantir la sécurité de tous, c'est aussi prendre des décisions "difficiles", comme le fait de déclencher le stade d'alerte "crise d'eau" (en espérant ne pas vous exposer à des restrictions plus sévères) ou d'annuler le feu d'artifice et l'embrasement du village. En tant que Maire, il est de mon devoir de préserver notre patrimoine environnemental et ceux qui sont en première ligne, à savoir les hommes du SDIS 06.

Par ailleurs, afin d'offrir un cadre de vie sûr et agréable aux enfants, nous avons décidé de mener des travaux de rénovation à l'école et à la crèche et de recruter un personnel qualifié pour encadrer nos jeunes.

Désormais, place à la rentrée. Bonne reprise à toutes et tous !

Jean-Pierre Camilla



Retour en chiffres

sur l'été de toutes les émotions

+50 manifestations

Dont plus de la moitié ont été gérées ou soutenues par la municipalité.

+ de 250 participants
au Cocktail du Maire

0 incident

notable relevé
par la police municipale.

Sur la Côte d'Azur*

- **90%**, c'est le taux d'occupation hôtelière sur les 3 premières semaines d'août
- **25% de touristes français** venaient de la Région Sud (hors Alpes-Maritimes)
- **6 millions de touristes attendus** entre mai et septembre
- **100€**, c'est le montant moyen dépensé chaque jour par les touristes étrangers cet été
- **25% de touristes français** venaient d'Île-de-France

*Source : CRT 2022

Elle l'a dit !

“

Nous sommes satisfaits de cette saison estivale. Nous avons pu constater que les touristes étaient de retour, tout comme notre clientèle

habituelle. Nous avons bien entendu remarqué que les consommateurs étaient plus prudents ; cela s'explique peut-être par le contexte actuel. De plus, les touristes asiatiques et russes étaient quasi absents. C'est pourquoi je dirai que **la situation est encourageante**... même si nous n'avons pas encore atteint les chiffres réalisés avant-covid.

Aurélié Messina, Présidente de l'association des commerçants et artistes saint-paulois (ACASP)



MAGAZINE D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENCE // Directeur de la publication : Jean-Pierre Camilla // Rédactrice en chef : Venere Renard // Contact rédaction : Service communication de la mairie - 04 93 32 41 06 - com.mairie@saint-pauldevence.fr

Crédits photo : Service communication de la mairie // Conception et mise en page : CreaMania // Impression : Riccobono // Imprimé en 2250 exemplaires.

IMPRIM'VERT®



Ça bouge

à Saint-Paul-de-Vence

Lucky : l'ours de Michel Bassompierre né à Saint-Paul-de-Vence

Le 30 juin dernier, notre village vivait un moment unique : Michel Bassompierre, l'un des plus importants sculpteurs animaliers contemporains, réalisait à l'Auditorium, un ours polaire. **Baptisé Lucky par les enfants de la classe de CP-CE1 de l'école La Fontette**, il devrait être de retour dans notre village, au sein de la galerie Bartoux (16 rue Grande), dans les prochaines semaines. Les écoliers pourront ainsi le présenter à leurs parents et découvrir avec eux, l'exposition en plein air : **Les Fragiles Colosses**.



L'intergénérationnel a de l'avenir...

Lancé au printemps dernier, le projet intergénérationnel, mené par le CCAS et le centre de loisirs, avec le soutien du Club de l'amitié saint-pauloise, a remporté un vif succès. En témoigne **la dernière sortie réalisée à Entrevaux avant la trêve estivale**. "Une chose est certaine ; nous allons reprendre ces moments de partage entre jeunes et seniors à la rentrée. **Cours de gymnastique, activités manuelles et sorties ponctuelles seront autant de rendez-vous qui rythmeront cette année d'échanges**", explique Monique Mauro, directrice du CCAS.

Kelo, une mascotte colorée pour les enfants



Jolie surprise pour les enfants du Groupe scolaire La Fontette ; avant de partir en vacances, M. le Maire est venu leur distribuer des cahiers de jeux offerts par la municipalité. **Comprenant notamment une planche d'autocollants, ils invitaient les écoliers à suivre les aventures de Kelo, petite salamandre saint-pauloise**. Clin d'œil à François 1^{er}, la mascotte des enfants devrait faire parler d'elle à la fin de l'année. Affaire à suivre...

Le Guide des Associations est sorti !

La rentrée est un moment important pour les associations, avec la reprise de l'activité et la souscription de nouvelles licences ou adhésions. **Aussi la municipalité a-t-elle décidé de soutenir le tissu local en créant un nouveau support.** Plus étoffé qu'un annuaire, le Guide des Associations 2022 a pour vocation de mettre en valeur chacune de ces structures, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, etc. Distribué lors du Forum des Associations, il est également consultable en ligne.

> **Rendez-vous sur**
www.saintpauldevence.org



Vie

quotidienne

FUITE D'EAU

Vous souhaitez signaler une fuite chez vous ou sur la voirie ? Vous avez une question concernant une réparation en cours ? Contactez directement la société VEOLIA au **09 69 329 328** (numéro non surtaxé et joignable 24h/24, 7j/7).

Objectifs : optimiser le délai des interventions et vous apporter des réponses très rapidement.

COLLECTE DE PILES USAGÉES

Saviez-vous qu'il est possible de fabriquer une casserole en inox avec 105 piles ou encore un cadre de vélo avec 3132 piles ?

Le recyclage des piles et batteries permet de récupérer jusqu'à 80% des métaux qu'elles contiennent pour les réutiliser dans les industries métallurgiques.

C'est pourquoi les recycler est important. Afin de faciliter leur récupération, vous avez désormais la possibilité de **les déposer directement dans l'une des boîtes à collecte se trouvant à l'accueil de la mairie, au bureau des Affaires Scolaires et à l'Office de Tourisme.**

PETIT GESTE À ADOPTER

De (trop) nombreux mégots, chewing-gums ou petits emballages sont encore jetés dans les grilles d'évacuation d'eau...

Pourtant, la mer commence ici ! Afin que vos déchets ne se retrouvent pas à la mer, optez pour la poubelle la plus proche.

Les Saint-Paulois ont du cœur...

> **Le 1^{er} octobre**, Michel Serale et ses 4 compagnons de route se sont lancé un défi : monter sur le toit du monde, c'est-à-dire parvenir à atteindre le haut du Kilimandjaro. **Au-delà de l'aspect sportif, il s'agit d'une action humanitaire réalisée en partenariat avec CARIMA.** Créée en 2006, cette association interculturelle vise à tisser des liens entre les écoles primaires de France et du Bénin. Afin de soutenir le projet, une cagnotte est accessible sur www.helloasso.com/associations/association-carima

Objectif : atteindre la somme symbolique de 5985€
(en référence à l'altitude du Kilimandjaro).

> Plusieurs bénévoles de l'association fédérée pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-de-Vence ont été récompensés. **Jocelyne Gusmeroli et Christian Chevalier ont reçu respectivement les médailles d'officier et de chevalier du mérite du dong du sang** distinguant ainsi leurs 30 années de bénévolat. Le Président de l'association, **Jean-Louis Raffaelli s'est vu remettre par le Président départemental, Guy Anastyle, la médaille d'or du dévouement universel.** Une belle distinction pour celui qui a œuvré pendant plus de 50 ans au service des autres !



... et du talent !

Félicitations aux **2 gymnastes acrobatiques Saint-Pauloises qui sont devenues championnes dans leur catégorie respective :** Léa Téton, championne de France (championnat de France des 8-12 ans), et Matilda Tuorzoli, championne de France (trophée fédéral des 8-15 ans).

Un été

sous haute surveillance

Sécurisation des festivités, gestion du trafic routier et de l'afflux du public, contrôle du stationnement, régie des bus... La police municipale est **fortement mobilisée au quotidien**, et cela est d'autant plus vrai en période estivale. Rencontre avec Olivier Cavelli, Chef de la police municipale.



// Comment s'est déroulé cet été ?

Plutôt bien ; il n'y a **pas eu d'incident notable**. Mais ce n'est pas pour autant que nous ne restons pas mobilisés, bien au contraire ! Si nous parvenons à de tels résultats, c'est grâce aux actions de prévention et de contrôle que nous menons tous les jours, mais aussi et surtout grâce à la mobilisation et l'implication des agents, l'étroite collaboration avec la gendarmerie de Vence et au maillage très dissuasif de la vidéosurveillance.

// Ressentez-vous un pic d'activités l'été ?

Oui, incontestablement. L'arrivée des touristes, l'accroissement du nombre de festivités, sont autant de facteurs qui expliquent ce phénomène. Concrè-

tement, **entre le 1er et le 27 juillet, nous avons réalisé 80 interventions... soit 40% d'augmentation par rapport à 2021 !** On a quasiment doublé alors que le travail courant continue d'affluer.

// Nous évoquons précédemment la vidéosurveillance. Quelle est son efficacité ?

Depuis 2015, conformément à la volonté de M. Le Chapelain, maire de Saint-Paul-de-Vence à l'époque, nous avons mis à jour et étoffé le matériel qui était relativement obsolète, et donc vital à changer. Cet investissement conséquent a été repris et poursuivi par M. le Maire, Jean-Pierre Camilla, qui en a fait un de ses objectifs de campagne en 2020. Désormais, nous couvrons de nombreux endroits stratégiques,

comme l'entrée du village, l'école ou la crèche. Et cette année encore, **le parc va s'étoffer avec 3 caméras supplémentaires stratégiquement positionnées.**

// Un mot de la fin ?

La vidéosurveillance a joué un rôle déterminant dans **le démantèlement d'un trafic de stupéfiants l'an dernier**. L'action avait été menée conjointement avec les enquêteurs de la brigade de Vence. Depuis le début de l'année, soit **au cours de ces 7 derniers mois, nous avons reçu 46 demandes d'exploitation de la part des forces de l'ordre** pour divers motifs : dégradation de biens privés, dépôt sauvage d'immondices... Cela représentait **plus de 71 heures de visionnage !**

Le chiffre du mois

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la police municipale a traité plus de **2 934 évènements** et procédé à **plus de 502 interventions** (accidents corporels, assistance gendarmes ou pompiers, chutes, différents familiaux...), équivalant à 200 heures de travail.

World CleanUp Day :

et si on faisait mieux que l'an dernier ?

Il est de retour ; le World Clean Up Day se tiendra le samedi 17 septembre. Rendez-vous à 10h, Place de Gaulle, pour participer à cette **opération collective de grand nettoyage et ramassage de déchets** !

L'an dernier, près de **240 kg de déchets** avaient été collectés. Alors, seul(e), en couple, entre amis, en famille... Venez nombreux et établissons un nouveau record !



Extinction lumineuse : ça avance...

Souvenez-vous ; en janvier 2022, la municipalité lançait une expérimentation autour de l'extinction lumineuse, avec pour volonté de **préserver la biodiversité et réduire les consommations énergétiques**. 6 mois après, les chiffres sont au vert.

"Après plusieurs semaines, le constat est clair : **il n'y a eu ni cambriolage ni accident ni dégradation...** En revanche, nous avons pu remarquer que, malgré la hausse des prix de l'électricité, nos dépenses énergétiques ont diminué de 24.5% sur les 5 premiers

mois de 2022 (hors village).", explique Sylvie Tolle, conseillère municipale déléguée à l'environnement.

«Côté biodiversité, le Conservatoire d'espaces naturels est en train de procéder à l'inventaire de la faune donc nous n'avons pas une vue précise sur l'impact que cela a eu. Mais quand on sait que **plus de 70% de la faune sauvage est nocturne et impactée par l'éclairage de nuit**, les conclusions sont assez évidentes !", poursuit M. le Maire, Jean-Pierre Camilla.

La prochaine étape ? **Une réunion publique se tiendra le 13 octobre à 18h à l'Auditorium**. Au cours de celle-ci, l'équipe municipale présentera ses projets pour les prochains mois.

> **Informations complémentaires auprès du service environnement :**
04 93 32 41 22
environnement@saint-pauldevence.fr



Oui Pub : À vous d'accepter la pub !

C'est parti ! Depuis le 1^{er} septembre, vous avez la possibilité d'accepter de recevoir ou non de la publicité non adressée dans vos boîtes aux lettres. La publicité papier ne sera donc plus automatique. Pour la recevoir, **apposez la mention "Oui Pub"** sur votre boîte. Des autocollants sont gratuitement mis à votre disposition en mairie et dans les commerces partenaires de l'opération : tabac-presse, boutique *Les secrets de Saint-Paul*...



Du côté des petits Saint-Paulois



Crèche : une rentrée sous le signe de l'art !

Les P'tits Pinceaux, les P'tits Musiciens, les P'tits Sculpteurs, les P'tits Photographes... Il n'y a pas de doute ; cette année, la crèche vivra au rythme de l'art. "Que ce soit la peinture, la musique ou la lecture, l'art suscite des émotions et des sensations différentes pour chacun. **Il va permettre à chaque enfant d'expérimenter et d'explorer librement le monde qui l'entoure**", explique Manuela Misuri, directrice adjointe.

Elorah, éducatrice de jeunes enfants, poursuit : "La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise, dès le plus jeune âge, la curiosité, et donc l'épanouissement de l'enfant".

Au Mas des P'tits Loups, on ne badine pas avec la sécurité des petits !

Cet été, de nombreux scandales portant sur les crèches et leur gestion ont éclaté. Parallèlement, face à la pénurie de personnel, un arrêté a été pris par le gouvernement pour assouplir nettement le recrutement dans les crèches. À Saint-Paul-de-Vence, hors de question de faire appel à du personnel non

qualifié ! "**Tout le personnel est diplômé, formé et veille à maintenir son niveau de compétences.** Suite au nouveau décret, le projet pédagogique, qui guide nos pratiques professionnelles tout au long de l'année, est en train d'être remanié", explique Virginie Giraud, directrice de la structure.

Edith Cauvin, adjointe à la jeunesse, poursuit : "Nous veillons attentivement à la sécurité des enfants ; c'est pourquoi nous sommes attentifs au niveau d'excellence du personnel encadrant. Nous refusons de faire des économies sur l'humain !"



Le centre de loisirs continue de se démarquer en œuvrant pour la bonne cause

À l'occasion de la fin de l'année scolaire, les enfants fréquentant le centre de loisirs ont imaginé et mis en scène un spectacle mêlant théâtre, chants et danse, sur le thème d'Harry Potter. Pour assister à la représentation, le public a dû s'acquitter d'un droit d'entrée permettant ainsi aux petits sorciers de **collecter plus de 600€ en faveur de la Croix-Rouge française et de son unité locale Cagnes/Rives du Loup.** Présent le jour J, Christophe Coanus, son Président, a tenu à remercier les enfants et l'équipe du centre de loisirs, et à rappeler que "**800 colis sont distribués toutes les semaines sur les 5 communes gérées par l'unité locale.**"

Côté **médiathèque**

La rentrée des classes n'est pas toujours facile à appréhender. Et si les livres pouvaient aider vos enfants à mieux vivre cette période et à retrouver les bancs de l'école ?

C'EST MON PREMIER JOUR D'ÉCOLE, DE SIMON PHILIP

> POUR LES MATERNELLES

Holala, c'est mon premier jour d'école, j'ai peur. En plus, mon grand frère ne me rassure pas du tout... Et si, tout ce qu'il me racontait n'était pas vrai ? **Un livre plein d'humour et coloré pour avoir le sourire le jour J.**

LA CLASSE DE LA SORCIÈRE, DE DIDIER DUFRESNE

> POUR LES 6-7 ANS

Imagine qu'une sorcière kidnappe la maîtresse et a prévu de préparer une tarte aux enfants ? **Une folle aventure de Léo et Clarisse, qui se lit facilement.**



UNE RENTRÉE MAGIQUE, DE KOCHKA

> POUR LES CP

Rita va rentrer en CP ; elle ne sait pas trop à quoi s'attendre et s'inquiète un peu. Heureusement sa grande sœur Axelle lui explique que le CP, c'est magique. Abracadabra, c'est parti pour l'aventure ! **Un livre de 45 pages joliment illustré pour une première lecture tout(e) seul(e) comme un(e) grand(e). Le + : 3 pages de jeux à la fin !**

À découvrir aussi sur les étagères de la médiathèque

Je suis en CE1 - La photo de classe, Chien pourri à l'école... et plein d'autres bouquins !

> La médiathèque est ouverte les mardi, mercredi et jeudi, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30, et le vendredi de 15h à 18h30.

Le mot de Cap Saint-Paul

Ces derniers mois, vous avez peut-être pu lire que « les décisions [étaient] prises à titre personnel par le Maire seul ». Ces allégations témoignent d'une véritable méconnaissance de l'appareil démocratique. Selon le Code général des collectivités territoriales, le rôle du Maire est « d'administrer la commune, d'exécuter les décisions du conseil municipal, d'exercer par délégation des attributions du conseil municipal et d'exercer les pouvoirs de police administrative et judiciaire ». Le Maire est le « pilier de l'harmonie sociale, du bon fonctionnement

de [sa] commune et de son développement ». Mais ce n'est pas pour autant qu'il décide seul !

Tout d'abord, il doit rendre des comptes : préfecture (contrôle de légalité des décisions), Cour des Comptes, conseil municipal... Et j'oserai même dire aux citoyens puisque j'ai passé avec vous un contrat démocratique que j'entends honorer.

Par ailleurs, avant qu'un projet arrive à terme, il y a toujours un long travail de préparation et de dialogue (avec la

population, les agents municipaux, les autres instances, les partenaires...). Il est donc aisé de me reprocher d'arbitrer au quotidien. Mais n'est-ce pas là, la fonction d'édile ? Quand ces situations se présentent, sachez que les décisions ne sont jamais prises sans concertation préalable. Dans mon équipe, nous travaillons et débattons collectivement dans un but précis : défendre les intérêts de notre village, et donc les vôtres. Et ce, quoi qu'on en dise !

Chers amis Saint-Paulois,

Nous vivons un été particulier marqué par la sécheresse et les canicules à répétition. Nous devons modifier notre façon de nous comporter. La végétalisation des sols est une des solutions. Nous constatons malheureusement à Saint-Paul que l'on suit

une tendance inverse : déboisement sauvage au milieu de l'été, nombreuses constructions en cours et à venir avec les 70 appartements du Malvan. Pour ces derniers, il est temps que raison revienne, on peut encore sauver le bas du Malvan de la bétonisation.

➔ Saint-Paul à cœur

Pour la première fois, la municipalité a repris une de nos propositions du conseil municipal de mars, à savoir l'interdiction des travaux pendant la période d'été. C'est une bonne décision à condition de la faire respecter. Bonne rentrée à tous

L'agenda d'automne

SEPTEMBRE

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

DU VENDREDI 16 AU JEUDI 29 //

Exposition "La préservation du patrimoine vernaculaire, pour un avenir urbain durable".

> Espace Verdet. Accès du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

SAMEDI 17 // À 10h30 et 14h30 : Visite guidée «Passé et présent autour de la vigne et de la fleur à parfum».

> Réservations auprès de l'Office de Tourisme

SAMEDI 17 //

de 14h à 15h & de 15h à 16h
Visite du chantier de la collection d'André Verdet.

> Espace Verdet.

Sur inscription au 04 93 32 41 60

VENREDI 16 ET SAMEDI 17 //

à partir de 18h

Grand vernissage de l'association des commerçants et artistes saint-paulois (ACASP)

> Village

SAMEDI 17 //

à partir de 10h

World CleanUp Day

> Place De Gaulle

SAMEDI 24 //

de 10h à 13h
Je passe au vert : tests de vélos à assistance électrique

> Place De Gaulle

MARDI 27 //

18h
Réunion publique autour de la restitution de l'inventaire du patrimoine vernaculaire

> Auditorium

JEUDI 29 //

18h
Fête de la Saint-Michel

> Aire Saint-Michel

(quartier de la Bastide Rouge)

OCTOBRE

DU SAMEDI 1^{er} AU DIMANCHE 9

Exposition de l'artiste George Merheb. Gratuit. Vernissage le samedi 1^{er} octobre à 11h30

> Espace Verdet. Accès du mardi au samedi de 10h-13h et 14h-18h.

SAMEDI 1^{er} ET DIMANCHE 2

Les journées libanaises : animations, gastronomie et artisanat.

> Village. Programme complet sur www.saintpauldevence.org

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 6

SEMAINE BLEUE - Animations

dédiées aux jeunes seniors : initiation au yoga et à la relaxation, sortie à la Grotte de Baume Obscure, spectacle dansant, goûter...

> Inscriptions auprès du CCAS : 04 93 32 41 12

VENREDI 7 //

20h30
Pièce de théâtre "Match au sommet", interprétée par la Compagnie Grain de Scène.

> Auditorium. Réservations sur www.paulart-saintpaul.com

SAMEDI 8 //

14h30
Conférence «Aux origines de l'écriture : lecture croisée entre psychanalyse et archéologie» par l'association Artefact

> Auditorium

JEUDI 13 //

18h
Réunion publique portant sur l'extinction lumineuse

> Auditorium

SAMEDI 15 //

de 9h à 18h
3^{ème} Boucle Historique de Saint-Paul-de-Vence

> Place De Gaulle

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 //

de 10h à 19h

Braderie des commerçants

> Village

DIMANCHE 23 //

de 10h à 18h
Fête des vendanges et des châtaignes

> Place De Gaulle

JEUDI 27 //

de 9h45 à 16h
Atelier de découverte de la cuisine Niçoise.

> Nice. Inscriptions auprès du CCAS : 04 93 32 41 12

NOVEMBRE

VENREDI 4 //

20h30
Concert Baby J et le J's Band.

> Auditorium. Réservations sur www.paulart-saintpaul.com

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27

Festival de la Montagne

> Village et Auditorium

➔ Retrouvez tous les événements prévus sur cette fin d'année sur le site internet www.saintpauldevence.org

CARNET

Retrouvez dans chaque numéro, l'état civil de notre commune*.

Ils se sont dit "oui"

- // Géraldine POIRIER & Samir HILAL (07/05)
- // Victoria Chira & Nicolas HOFFSTETTER (07/05)
- // Lydie BONNET & Cédric FREZE (14/05)
- // Pauline PASCALONE & Gwenaël GUILLOT (21/05)
- // Charlotte PAUL & Bruno FRANCOU (04/06)
- // Héloïse MOUSSEAU & Nicolas BRUNEAU (11/06)
- // Axelle RAYO & Maxime LAMARE (11/06)
- // Amandine TERRASSE & Oscar ROMO VARGAS (11/06)
- // Solène WOHREL & Flavio PEREZ (11/06)
- // Marijse KREBAUM & Chieljan WITTEVEEN (17/06)
- // Sophie GEORGES & Vincent LAPERROUSAZ (25/06)
- // Coralie BURIE & Jean-Claude GIOVANNACCI (28/06)
- // Ewa JUTRZANIA & Thomas ROUGIE (29/06)
- // Marie GEORGE & Thomas FRAGALE (01/07)
- // Mélissa MADINIER & Arman AFSHARI (02/07)
- // Camille DAVOUS & Benjamin BENSACHEL (09/07)

* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, seuls figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

Ils viennent de naître

- // Romane PIERRISNARD (01/04) // Antonin BELOTTI (11/04)
- // Lyanna GARELLO (30/04) // Andrea LUCAS (02/05)
- // Valentina TURNER (06/05) // Lina BOUSRI (11/05)
- // Léandro SARTORO (25/05) // Timothé BAL (01/06)
- // Lola LEROY (07/06) // Yohan DEHAN (27/06)
- // Alice DESROCHES FERRAZ DE CAMARGO (28/06)
- // Camille LANCERY (28/06) // Andrea BOUTIN (05/07)
- // Romane BRUCKERT (05/07)

Ils nous ont quittés

- // Marie-Noëlle MATTEI (29/04) // Cristobal VIDA GORBILLO (30/04)
- // Jacqueline PALLANCA (06/05) // Yvonne VOIROL, née LAURENT (07/05) // Christian NERI (16/05) // Bertha PAREWYK, née DUBOIS D'ENGHEIN (09/06) // Hector MANCA (13/06) // Anne-Marie BENBASSAT, née BIANCONI (13/06) // Albert MARINELLI (15/06) // Charles MORANDI (04/07) // Béatrice PASTORELLI, née ARNOULD (06/07) // André SARTI (18/07) // Jeanne CLAUDIO (10/07) // Francine GABARRES (11/07)